

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
20 OCTOBRE 2017 À 19H00

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Val-Brillant, tenue en la salle du Conseil, au 38 rue des Cèdres à Val-Brillant, le vendredi 20 octobre 2017 à 19h00.

Cette séance fut convoquée par la secrétaire trésorière afin de traiter des sujets ci-après mentionnés. L'avis de convocation a été dûment donné à chacun des membres du conseil municipal. Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. *Ouverture de la réunion*
2. *Modification de l'échelle salariale pour la catégorie d'emploi / Secrétaire-Trésorière adjointe*
3. *Résolution 251-09-2017 – Embauche officiel de Madame Sophie Bouchard*
4. *Conditions de travail et échelle salariale – Madame Nancy Paquet*
5. *Résolution 74-03-2017 – Directrice Générale, Secrétaire-Trésorière adjointe / Embauche*
6. *Entretien ménager – Embauche Monsieur Frédéric Lizotte*
7. *Convocation CPTAQ – Dossier de Ferme M.A. Turcotte*
8. *Levée de la réunion*

La séance est présidée par Monsieur Jacques Pelletier, maire. Sont aussi présents les Conseillers suivants : M. Ghislain Perreault, M. Stevens Pelletier, M. Jacques Gaulin et M. Richard Turgeon

Absent : Jean Côté

Madame Véronique Fournier, secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe, est également présente.

281-10-2017 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après constatation du quorum, il est proposé par M. Jacques Gaulin de procéder à l'ouverture de la réunion à 19h00.

282-10-2017 MODIFICATION DE L'ÉCHELLE SALARIALE POUR LA CATÉGORIE D'EMPLOI / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Considérant que la municipalité de Val-Brillant désire procéder à la mise à jour de leur échelle salariale;

Considérant que la municipalité de Val-Brillant désire offrir un salaire compétitif à la secrétaire-trésorière adjointe;

En conséquence, il est proposé par M. Richard Turgeon et résolu à l'unanimité d'augmenter l'échelon 12 de 1.80\$.

283-10-2017 RÉSOLUTION 251-09-2017 – EMBAUCHE OFFICIEL DE MADAME SOPHIE BOUCHARD

Considérant que la résolution 251-09-2017 comportait un manque d'information en ce qui concerne les conditions de travail et l'échelle salariale;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Gaulin et résolu d'amender la résolution 251-09-2017 en ajoutant les termes suivants :

Madame Sophie Bouchard est engagée selon les conditions de travail déjà établie par la municipalité de Val-Brillant ;

Que Madame Sophie Bouchard est engagée en raison de 35 heures semaine selon l'échelon salarial 12 déjà établie par la municipalité de Val-Brillant.

284-10-2017 CONDITIONS DE TRAVAIL ET ÉCHELLE SALARIALE – MADAME NANCY PAQUET

Il est proposé par M Stevens Pelletier et unanimement résolu que Madame Nancy Paquet entre en fonction lundi le 23 octobre 2017 en raison de 35 heures semaine selon les conditions de travail déjà établie par la Municipalité et selon l'échelon salarial 12 de la catégorie d'emploi : Secrétaire-trésorière adjointe.

285-10-2017 RÉSOLUTION 74-03-2017 – DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE / EMBAUCHE

Considérant que la résolution 74-03-2017 comportait un manque d'information en ce qui concerne les conditions de travail et l'échelle salariale;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Gaulin et résolu d'amender la résolution 74-03-2017 en ajoutant les termes suivants :

Madame Véronique Fournier est engagée selon les conditions de travail déjà établie par la municipalité de Val-Brillant ;

Que Madame Véronique Fournier est engagée en raison de 35 heures semaine selon l'échelon salarial 12 déjà établie par la municipalité de Val-Brillant.

286-10-2017 ENTRETIEN MÉNAGER – EMBAUCHE MONSIEUR FRÉDÉRIC LIZOTTE

Il est proposé par M. Jacques Gaulin et résolu à l'unanimité d'engager M. Frédéric Lizotte pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux et du local de la Caisse Desjardins. M. Lizotte est engagé forfaitairement en raison de 173.60\$ par période de paie.

287-10-2017 CONVOCATION CPTAQ – DOSSIER DE FERME M.A. TURCOTTE

Considérant que la municipalité a reçu un avis de convocation de la CPTAQ concernant le dossier 415515 – Ferme Marc-André Turcotte;

Considérant que le dossier mentionné est en lien avec la mise aux normes des eaux usées;

Considérant que Tetra-Tech sont en charge du dossier;

En conséquence, il est proposé par M Jacques Gaulin et unanimement résolu d'autoriser les frais d'honoraires de Tetra-Tech ainsi que les frais de déplacements et de repas pour Jacques Pelletier, Maire, Véronique Fournier, Directrice générale ainsi que M. Stevens Pelletier Conseiller attitré au dossier.

288-10-2017 LEVÉE DE L'ASSEMBLEE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu de levée l'Assemblée à 19h50.

MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT

_____ MAIRE

_____ SEC.-TRES.